

---

## Commission du Master Professionnel de Psychologie

---

### APPEL A CANDIDATURE POUR LE MASTER PROFESSIONNEL DE PSYCHOLOGIE

2023-2024

Le département de psychologie de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis lance un appel à candidature au Master Professionnel de Psychologie au titre de l'année universitaire 2023-2024.

**Date limite de candidature : 30 Juillet 2023.**

**Capacité d'accueil : 25 étudiant.e.s par parcours.**

**NB : Deux parcours sont ouverts au titre de l'année universitaire 2023-2024 :**

- Psychologie clinique et psychopathologie
- Neuropsychologie clinique

Ce document fait état des **critères de présélection et de sélection** au Master Professionnel de Psychologie.

### CRITERES DE PRE-SELECTION ET DE SELECTION DES CANDIDATS AU MASTER PROFESSIONNEL DE PSYCHOLOGIE Année universitaire 2023 -2024

#### **1. PRESENTATION DU PROCESSUS DE SELECTION :**

---

Le processus de sélection s'appuie sur trois déterminants :

- Des conditions éliminatoires impliquant la non éligibilité d'une candidature
- Une phase de présélection sur dossier exclusivement centrée sur la qualité du parcours universitaire : Un score de pré-sélection sera calculé en tenant compte de la moyenne des 3 années de licence, des notes des UE de spécialité selon le parcours souhaité et de la note du TER.
- Une phase de sélection basée sur le classement des dossiers de candidature éligibles par ordre de mérite dans les limites de la capacité d'accueil des parcours. Un classement définitif sera établi après le passage des étudiants présélectionnés devant un jury composé de membres de la commission du master professionnel de psychologie pour une présentation orale de leur dossier.

## **1. CONDITIONS ELIMINATOIRES ET CRITERES DE PRE-SELECTION ET DE SELECTION COMMUNS AUX QUATRE PARCOURS**

### **Conditions éliminatoires**

- 1- **Diplôme hors psychologie** : Le candidat doit être titulaire d'une Licence en psychologie ou d'une Maîtrise de psychologie (ancien régime). Aucune autre licence ni maîtrise ne seront acceptées.
- 2- **Plus de 2 redoublements**: Le nombre d'années effectuées par le candidat pour obtenir la Licence doit être de cinq ans au plus ; deux redoublements sont ainsi tolérés.
- 3- Avoir un **score général** de pré-sélection **inférieur à 10/20**.

### **Phase 1 : la Pré-sélection**

Les critères de pré-sélection sont les suivants :

- Il est impératif que le Score de pré-sélection soit de 10/20 (50/100) au minimum.
- Il est calculé sur la base de: La Moyenne des 3 notes des UE de spécialité, la note du TER, la Moyenne des trois années de licence. Les coefficients attribués à chaque élément de la formule du score sont propres au parcours.

**Important** : Répondre à l'ensemble de ces critères est nécessaire mais non suffisant pour être sélectionné en Master Professionnel de Psychologie.

### **Phase 2 : la sélection**

Le comité de sélection se réunira à la rentrée, examinera les dossiers de candidature et établira une liste des candidats présélectionnés sur ordre de mérite et conformément à la capacité d'accueil des parcours.

La sélection des candidats se fera en fonction des critères suivants :

1/ La conformité de la déclaration du candidat ; La moyenne des trois années de la Licence en psychologie, les notes des UE et du TER le nombre de redoublements (s'il y a lieu). Toute fausse déclaration entrainera le rejet du dossier.

2/ Un score de sélection : **Score de pré-sélection (60%) + Oral (40%)**

Le score obtenu à l'oral sera comptabilisé avec le score de pré-sélection pour un total de 100%. Un classement final des candidats sélectionnés sera établi.

### Score de sélection pour le Mastère Professionnel Psychologie (Dossier + Oral)

Score de pré-sélection	Moyenne des UE de spécialité (en L1, L2 et L3) <sup>1</sup> , Note TER & Moyenne des trois années de Licence <sup>2</sup>	(60%)
Présentation orale	Maîtrise de la langue et compétences en communication ; Projet Professionnel ; etc. (Nuances selon le parcours)	(40%)

A l'issue de cette procédure, les candidats sélectionnés seront déclarés admis en Master Professionnel de Psychologie (Spécifiant le parcours).

<sup>1</sup> Cf. en Annexe, la liste précisant les UE dont il s'agit pour chacune des spécialités

<sup>2</sup> Les coefficients donnés à ces éléments dans le calcul du score seront définis selon une vision propre à chaque parcours

## Annexe

### LISTE DES UE DE SPECIALITE PAR PARCOURS

#### 1. Parcours Psychologie clinique et psychopathologie

UE Psychologie clinique et psychopathologie 1
UE Psychologie clinique et psychopathologie 2
UE Psychologie clinique et psychopathologie 3

#### 2. Parcours Neuropsychologie clinique

UE Psychobiologie et neuropsychologie 1
UE Psychobiologie et neuropsychologie 2
UE Neuropsychologie (L3/S2)

Le 14.07.2023  
Meriem MOKDAD ZMITRI,  
Présidente de la commission du Master Professionnel de Psychologie

كلية العلوم الإنسانية والاجتماعية بتونس  
ولجنة لجنة المجلس المهني في علم النفس

مریم مقداد زميتري

